



Syndicat Mixte pour la Collecte
et le Traitement des Eaux Usées
des Bassins de la Thève et de l'Ysieux

République Française
Département VAL D'OISE
SICTEUB

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 09/07/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
48	30	34

Vote
A l'unanimité
Pour : 34
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture

Le :
Et

Publication ou notification du :

L'an 2024, le 9 Juillet à 18:30, le Comité Syndical du SICTEUB s'est réuni au , lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DESSE Daniel, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux délégués syndicaux le 01/07/2024.

Présents : M. DESSE Daniel, Président, M. POIRIER Henri, M. GAUBOUR Jacques, M. VARON Bernard, M. HADDAD Edmond, M. WROBLEWSKI Didier, Mme LEGRAND Nicette, M. FERRACHAT Sébastien, M. LEDOUX Eric, M. BLAIMONT Jean-Pierre, M. MANSOUX Michel, M. SPECQ André, M. FAUVIN Patrick, M. DREVILLE Gérard, Mme SAVY Marie-Laure, M. ALATI Jacques, M. THERRY Eric, M. MOREL Cyril, Mme MALAQUIN Chantal, M. BIZERAY Jean-Jacques, M. FABRE Jacques, M. DESHAYES François, M. BRICHE Etienne, M. COLLIN Eric, M. COLLOBER Ernest, M. BONDOUX Gilles, M. BONTEMPS Jean-Marie, M. MOULA Nicolas, M. DE NOAILLES Emmanuel, M. DE NOAILLES Helie
Suppléant(s) : M. HADDAD Edmond (de M. PIN Daniel), M. WROBLEWSKI Didier (de M. GUEDON Eric)

Excusé(s) ayant donné procuration : M. MELLA Daniel à M. SPECQ André, M. FALLOT Frédéric à M. MOREL Cyril, M. BOCQUET Jean-Charles à M. DREVILLE Gérard, Mme POLLET Clarisse à M. DESSE Daniel

Excusé(s) : M. DUCLOS Jean-Noël, M. PIN Daniel, M. EPALLE Jean, M. GUEDON Eric, M. BARBAROSSA Raphaël

Absent(s) : M. MULLER Patrick, M. DUFUMIER Dominique, M. MONNEINS François, M. GRANZIERA Gilles, M. GAILDRAT Olivier, Mme LOURME Sophie, M. BUISSON Jean-Michel, M. DELECLUSE Thibault, M. DUFLOS Jérémy, M. BOUFFLET Pierre, M. BARBIER Jean-Michel

A été nommé(e) secrétaire : M. POIRIER Henri

2024-030 – Attribution du marché de travaux pour l'extension du réseau EU " sente de derrière les murs " 2ème tranche et suppression du poste de refoulement PRC12 rue Gabriel Péri à Marly la Ville

Monsieur le Président rappelle que Le SICTEUB a lancé la consultation pour le marché de travaux concernant la réalisation du collecteur d'eaux usées sente derrière les murs 2ème tranche et suppression du poste de refoulement PRC12 rue Gabriel Péri à MARLY-LA-VILLE.

Considérant la consultation réalisée en procédure adaptée.

Considérant que les candidats étaient invités à remettre leurs offres pour le 28 juin 2024 à 12h00.

Considérant que les critères de notation sont : Prix 40%, Valeur Technique 60%.

Considérant le classement réalisé par le maître d'œuvre TEST INGENIERIE comme étant le suivant :

CANDIDATS	VALEUR TECHNIQUE (60 POINTS)	PRIX DES PRESTATIONS (40 POINTS)	NOTE TOTALE SUR 100 POINTS	CLASSEMENT
UFS - France TRAVAUX	27.75	35.82	63.57	3
VOTP - EMULITHE	56.25	40.00	96.25	1
EIFFAGE	39.75	34.97	74.72	2

Considérant qu'après analyse des offres, il est proposé d'attribuer le marché au groupement d'entreprise VOTP/EMULITHE pour un montant de 940 153,55 € HT soit 1 128 184,13 € TTC.

Le comité syndical après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DECIDE** d'attribuer le marché au groupement d'entreprise VOTP/EMULITHE pour un montant de 940 153,55 € HT
- **DIT** que les montants sont prévus au budget primitif 2024
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer les pièces du marché et tous les documents s'y afférents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
A Asnières sur Oise, le 11/07/2024
Le Président

